

# PLAN D'ÉTUDES

et

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

pour les

### Classes primaires supérieures

du

### CANTON DE VAUD

du 9 juillet 1937



LAUSANNE  
IMPRIMERIE VAUDOISE

—  
1937

CH

Z-29

(1,37)

Lehrplan und  
Allgemeine Vorschriften  
für die oberen Volksschulklassen  
des Kantons Vaud  
vom 9. Juli 1937

Lausanne: Impr. Vaudoise, 1937

Georg-Eckert-Institut BS78



1 234 065 0

# PLAN D'ÉTUDES

et

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

pour les

### Classes primaires supérieures

du

CANTON DE VAUD

du 9 juillet 1937



Georg-Eckert-Institut  
für internationale  
Schulbuchforschung  
Braunschweig  
Schulbuchbibliothek

**Internationales Schulbuchinstitut**  
Braunschweig  
**- Bibliothek -**

13692

LAUSANNE  
IMPRIMERIE VAUDOISE

1937

CH  
7-29(1.37)

# PLAN D'ÉTUDES

pour les

## Classes primaires supérieures



### L'École primaire supérieure

#### Sa destination et son but.

L'enseignement primaire supérieur est destiné aux élèves bien doués du degré supérieur de l'école élémentaire, capables de recevoir une instruction plus étendue que celle donnée dans une classe primaire, mais qui ne recherchent pas un enseignement secondaire à base classique ou scientifique. Il s'adresse en particulier aux jeunes garçons et aux jeunes filles dont la destinée probable sera de remplir une des nombreuses occupations que l'agriculture, les administrations publiques, le commerce et l'industrie offrent aux travailleurs ; il prépare les élèves qui le désirent à recevoir l'instruction spécialisée des écoles professionnelles : école d'agriculture, de commerce, d'arts et métiers, etc., école normale.

L'école primaire supérieure se gardera de donner à ses élèves des goûts, des habitudes ou des idées qui les éloigneraient du genre de vie et du genre de travail auxquels ils sont presque tous destinés. Toutes les professions ont besoin d'être vivifiées par une élite ; le rôle de l'école primaire supérieure est précisément de former des jeunes gens et des jeunes filles aptes à remplir leur tâche au bureau, à l'atelier, aux champs. Qu'elle prenne donc garde de ne pas contribuer à éloigner les futurs paysans de la campagne et de ses occupations, à détourner la femme de sa vocation essentielle : la famille, le ménage.

Par le but qu'elle poursuit, par son programme, par le choix de ses maîtres, par le recrutement de ses élèves, par le ton géné-

ral des études, comme par la méthode suivie, la classe primaire supérieure reste, dans son essence, une classe primaire au caractère pratique, sans être pour cela professionnel : c'est une école et non un atelier. L'enseignement y sera donc donné dans l'esprit de l'article 2 de la Loi sur l'instruction publique primaire. On n'oubliera pas cependant que la préparation des enfants à la vie, but essentiel de l'école primaire, n'est pas faite seulement de notions immédiatement utilisables, mais qu'elle comporte avant tout un certain développement intellectuel et moral. L'école primaire supérieure ne négligera pas la connaissance, mais elle habituera les élèves qu'on lui confie à penser aussi bien qu'à savoir ; elle s'efforcera de développer en eux les aptitudes physiques, les qualités de l'âme et du cœur, les nobles sentiments, l'esprit de service, en leur apprenant à considérer l'acquisition d'une situation, non comme un but en soi, mais comme un moyen destiné à servir des fins supérieures : famille, village, patrie, Dieu.

L'école primaire supérieure poursuit donc un double but :

1. assurer un complément d'études générales, ce qui est la première et la plus importante partie de sa tâche ;
2. orienter vers les nécessités de la vie pratique.

Le programme de l'école primaire supérieure est conçu dans un esprit suffisamment large pour répondre aux besoins divers des élèves d'une même classe ; il est assez souple pour s'adapter aux exigences du milieu. Il faut donc que les classes de la campagne accommodent leur programme aux nécessités de la vie agricole ; que celles de la ville conforment le leur aux exigences industrielles et commerciales.

Qu'il s'agisse de français ou d'histoire, de géographie ou de comptabilité, de sciences ou de droit usuel, on a visé à faire le plan d'études le plus utile pour une classe déterminée de jeunes gens, ceux qu'attend une carrière professionnelle, ferme ou bureau, atelier ou magasin. Il convient d'abord essentiellement de cultiver l'esprit en soi, puis de s'attacher à la portée pratique des matières enseignées : de choisir dans l'histoire ce qui peut former l'esprit civique ; dans la géographie, ce qui doit intéresser et instruire le futur citoyen ; dans les mathématiques, ce qui s'applique aux affaires ; dans les sciences physiques et naturelles, ce qui est à la base des progrès industriels et ce qui est précieux pour le futur agriculteur ; dans la littérature, ce qui peut contribuer à donner le respect du travail et à former l'honneur professionnel.

Le programme primaire supérieur doit être réparti sur trois années d'études au moins, pour que les élèves en retirent tout le bénéfice ; à l'occasion, il pourra être prévu une 4<sup>me</sup> année. Il formera un tout harmonieux pour une durée d'études donnée et sera la suite naturelle de celui de première année du degré supérieur de l'école primaire.

---

## Enseigner c'est choisir.

On considérera le Plan d'études comme une orientation générale bien plus que comme une quantité précise et totale des matières à enseigner. Il reste entendu que chaque classe est libre de modifier le programme, non seulement d'après les besoins de la région, mais encore suivant les facultés d'assimilation des élèves.

### Sciences naturelles.

Les études scientifiques contribuent à la culture des facultés d'observation, de comparaison et de généralisation. Elles offrent à la raison un moyen de s'exercer, à la portée d'un grand nombre d'esprits, surtout dans la jeunesse. La mémoire y joue un rôle modeste. Rien de plus contraire, en effet, au véritable esprit scientifique que de verser dans des esprits passifs, soit par le livre, soit même par la parole du maître, une masse d'abstractions et de faits à apprendre par cœur. Ce qu'il faut, au contraire, c'est susciter la spontanéité de l'enfant, mettre en jeu ses activités mentales, provoquer son effort personnel, en un mot le rendre capable d'agir.

L'enseignement des sciences, des sciences physiques surtout, est expérimental et inductif ; il fait d'abord appel à l'observation et habitue peu à peu l'élève à voir de lui-même comment, des faits, sortent les lois. Que de phénomènes importants peuvent être montrés partout et étudiés expérimentalement, si on veut bien ne pas perdre de vue qu'il n'est besoin, le plus souvent, pour arriver à les produire, que des instruments les plus communs et du prix le plus modique !

En **botanique**, il est naturel de débiter par l'étude des différentes parties de la plante (anatomie). On fera voir sur des tableaux, ou au moyen du microscope, la constitution des différents éléments végétaux : cellules, fibres, vaisseaux ; leur agencement pour former les tissus, racine, tige, feuille, fleur, fruit. Dans des excursions faites sous la direction du maître, on déterminera quelques espèces dominantes (surtout plantes utiles ou dangereuses) formant les principales associations naturelles : forêt, prairie, marais, etc.

Pour donner aux élèves une idée de la vie des plantes (biologie végétale), le programme fait une place suffisante à l'étude des notions de physiologie végétale ; des expériences simples,



pouvant être réalisées par les enfants, illustreront cet enseignement.

La classification des végétaux passe au second plan. On choisira pour l'étude des familles principales une plante à la fois bien connue et bien caractéristique. S'il est inutile de réunir les raretés de la région, il importe, en revanche, de mettre sous les yeux des élèves les plantes qu'ils doivent connaître, soit pour les cultiver, les récolter, soit pour les détruire. Une étude spéciale des espèces utiles ou dangereuses, de celles qui caractérisent la flore locale et qui sont l'objet des cultures les plus importantes, devra donc être faite. On tirera de la botanique ainsi comprise d'utiles applications à l'agriculture.

En **zoologie**, on se bornera aux notions sommaires de physiologie, d'anatomie et d'anthropologie pour présenter ensuite les grandes divisions du règne animal. On insistera sur le côté biologique : histoire de l'animal, adaptation au milieu, mœurs, régime, caractères extérieurs, etc. Quelques dissections d'animaux peu coûteux permettront de préparer diverses pièces à conserver : animaux empaillés, squelette et organes essentiels des principales classes de vertébrés. On constituera des collections d'insectes en s'attachant spécialement aux espèces utiles et nuisibles à l'agriculture, la viticulture et la sylviculture.

Pour donner les notions générales de **physique**, de **mécanique** et de **chimie**, on ne pourra procéder que par expérimentation. On s'attachera à faire connaître pour chaque sujet une méthode ou un appareil, on en donnera une démonstration élémentaire et claire, en mettant en relief le résultat essentiel de l'expérience réalisée. Quelques manipulations chimiques simples pourront être entreprises sur les engrais, les terres, les graines, le lait. Dans le domaine de l'électricité toutefois, la description d'appareils anciens est un pur gaspillage si l'on néglige d'étudier pratiquement les procédés usuels de traction et d'éclairage électrique. En basant cet enseignement sur les phénomènes journaliers, sur les faits scientifiques dont nous sommes à chaque instant les témoins inconscients, en les comparant à certaines expériences du cours proprement dit, on orientera cet enseignement vers les applications pratiques et les conclusions judicieuses. Dans le domaine de l'hygiène, l'eau, l'air, les aliments, les boissons alcooliques et non alcooliques devront retenir plus ou moins l'attention du maître.

Pour éviter de s'égarer dans un domaine aussi vaste que celui des sciences, le maître restreindra la partie théorique aux

notions indispensables à l'intelligence des sujets pratiques et usuels ; pour lutter contre la dispersion et la superficialité, il s'efforcera de coordonner le plus possible les diverses parties de l'enseignement scientifique de manière qu'elles se complètent, s'entraident et convergent vers les applications à l'hygiène, à l'agriculture et à l'industrie.

Dans les classes campagnardes, il est prévu pour les garçons des leçons d'agriculture dont le but est non seulement de préparer ceux qui désirent suivre, avec le plus de profit possible, une école d'agriculture ou des cours agricoles spéciaux, mais surtout de favoriser et de renforcer l'attachement des jeunes gens à la terre.

### Programme pour les classes de la campagne.

#### 1<sup>re</sup> année. Eté.

**Botanique.** Parties de la plante : racine, tige et feuille au point de vue anatomique et physiologique.

**Agriculture.** Le sol. Préparation et amendements. Drainage et irrigation.

**Vignoble.** Culture de la vigne. Différentes méthodes.

#### Hiver.

**Chimie et physique.** Différents corps. La pesanteur. La densité. *L'air* : composition et rôle. *L'eau* : analyse, propriétés et rôle.

*La combustion* : gaz carbonique. Charbons. Pétrole. Eclairage. Moteurs à explosion et leurs usages.

*La chaleur.* Dilatation. Thermomètre. Evaporation. Ebullition. Machine à vapeur. Conductibilité et rayonnement. Changement d'état des corps.

*La lumière* : marche et réflexion. Le son : production et propagation.

#### 2<sup>e</sup> année. Eté.

**Botanique.** La fleur. Fruit et graine. Analyse de plantes.

**Agriculture.** Alimentation de la plante. Engrais végétaux et animaux.

**Vignoble.** Engrais. Le moût. Pèse-moût. Fermentation. Tonneaux.

### Hiver.

**Le corps humain** : anatomie, physiologie et hygiène.

**Chimie et physique.** L'ammoniaque. L'atmosphère. Pression atmosphérique. L'eau dans l'atmosphère. Principe de Pascal et applications. Principe d'Archimède et applications.

### 3<sup>e</sup> année. Été.

**Botanique.** Analyse des plantes. Classification. Herbar. Bactéries et champignons.

**Agriculture.** Engrais chimiques. Utilisation des fruits. Boissons fermentées. L'alcool. Le lait.

**Vignoble.** Lutte contre les maladies : phylloxéra, cochyliis, acariose, mildiou, oïdium, pourriture.

**Zoologie.** Etude des principaux vertébrés, spécialement ceux qui intéressent l'agriculture.

### Hiver.

**Chimie.** Hydrogène. Combinaisons et décompositions chimiques. Acides, bases, sels. Le chlore. Le soufre. Le phosphore. Le calcaire. Le verre.

**Physique.** L'électricité. Electricité atmosphérique. Courant électrique. Aimants et boussole. Electro-aimants. Télégraphe. Induction électrique. Dynamo-électriques. Téléphone. T. S. F.

### Programme (villes).

#### 1<sup>re</sup> année.

1. **Botanique.** Anatomie de la plante. Associations végétales : détermination et étude d'un petit nombre d'espèces dominantes (surtout plantes utiles ou dangereuses).
2. **L'air.** Le gaz carbonique et la combustion. L'eau. L'hydrogène.
3. **Le corps humain** : anatomie, physiologie et hygiène. Enseignement antialcoolique.

#### 2<sup>e</sup> année.

1. **Botanique.** Physiologie végétale. Fonctions de la racine, de la tige et de la feuille. Pollinisation et fécon-

dation ; dissémination des graines et des fruits ; germination. Etude de quelques familles.

2. **Les charbons** naturels. Le gaz d'éclairage. Le pétrole et la benzine. Les moteurs à explosion.
3. **La chaleur.** Dilatation. Thermomètre. Evaporation. Ebullition. Machine à vapeur.
4. **Zoologie.** Grandes divisions du règne animal. Mammifères et oiseaux du pays. Insectes utiles ou nuisibles. Visites de musées.

### 3<sup>e</sup> année.

1. Notions sur les forces. La pesanteur. Les leviers et la balance.
2. Quelques notions de mécanique.
3. Vases communicants. Principe de Pascal.
4. Principe d'Archimède.
5. Le son. Le phonographe.
6. La lumière. Marche et réflexion ; réfraction. Lentilles. Loupe. Appareil à projection. Microscope. Lunettes des myopes et des presbytes.
7. **Electricité.** Electricité atmosphérique. Les piles et le courant électrique. Eclairage et chauffage électriques. Galvanoplastie.
8. Aimants et boussole. Electro-aimants. Sonnerie et télégraphe.
9. Induction électrique. Machines dynamo-électriques. Téléphone. Ondes électriques. Télégraphie et téléphonie sans fil.
10. **Orientation professionnelle.** Le travail du bois, de la pierre et du fer. Industries particulières à la localité. Visites d'usines et d'ateliers.

### Géographie.

La géographie a des caractères communs avec les sciences naturelles ; elle étudie, elle aussi, le sol, la végétation, le monde animal. Elle y ajoute toutefois un domaine nouveau : comme l'histoire, la géographie cherche en dernier lieu à nous faire connaître l'homme. Mais, tandis que la première le retrouve

dans des textes écrits, la seconde le découvre dans des textes d'un autre genre : les maisons, les routes, les champs, les troupeaux, etc.

Ce que la géographie étudie, ce n'est pas tant la nature ni l'homme, mais les rapports qui les unissent. C'est une science d'observation et de raisonnement qui, en montrant la diversité des faits physiques et humains, donne une leçon d'humilité en même temps qu'une leçon de solidarité, développe l'esprit de tolérance, pousse à l'action et au progrès.

L'élève entrant dans une classe primaire supérieure n'a pas les connaissances suffisantes pour comprendre les notions élémentaires de géologie et de géographie physique. L'étude des chapitres traitant de la structure de la Terre, de l'atmosphère, de la flore, de la faune, etc., sera plus profitable si elle commence après la description des continents, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie tout au moins. Celle des éléments de cosmographie, suite des observations faites dans les leçons de géographie locale, présente à l'enfant une vue générale de la Terre, de sa forme, de ses mouvements, de sa place dans l'Univers et lui donne une idée du système solaire. L'acquisition de ces notions, toujours difficiles pour de jeunes élèves, sera facilitée si elle est reportée après l'étude de l'Amérique et de sa découverte.

Une concordance doit être établie entre les programmes de géographie et d'histoire, afin qu'ils se prêtent un appui réciproque. Puisque l'Europe actuelle s'est constituée au XIX<sup>e</sup> siècle, il est logique d'en apprendre la géographie en même temps que la période historique allant de 1815 à nos jours. On s'attachera, pour l'Europe et les autres continents, à l'étude des principaux pays, ceux en particulier avec lesquels la Suisse entretient des rapports commerciaux suivis. Mais on ne passera pas à une nouvelle partie du monde sans avoir donné une vue d'ensemble du continent étudié. Ce dernier constitue une grande région naturelle et forme un tout ; il est donc indispensable, après avoir étudié quelques pays, de monter, ne fût-ce que rapidement et succinctement, à l'unité plus grande qui est le continent.

La géographie de la Suisse ainsi que l'étude de notre économie nationale feront l'objet de soins spéciaux. On accordera une place toute particulière à la géographie du canton de Vaud dont on fera une étude approfondie au point de vue physique, politique et économique.

A notre époque où l'alpinisme et l'automobilisme sont à la mode, il est de toute importance de savoir interpréter une carte.

Dans la « lecture des cartes », la partie théorique sera réduite au strict nécessaire, afin de consacrer plus d'attention aux applications et considérations pratiques.

Les cartes calquées, figiolées, chargées de détails et enluminées seront remplacées par des reproductions rapides des régions, bassins et pays étudiés, par de véritables croquis faits de mémoire ou à vue.

### Programme.

#### 1<sup>re</sup> année.

1. Amérique et Afrique (Etude des pays les plus importants).
2. La Terre : sa forme, ses mouvements, sa place dans l'univers.
3. Lecture des cartes (à répartir sur 3 ans). Globes et cartes. Echelle. Cartes géographiques. Courbes de niveau. Hachures. Exercices pratiques de lecture des cartes à l'échelle de 1 : 25000, 1 : 50000, 1 : 100000.
4. Cantons de Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse et Appenzell.

#### 2<sup>e</sup> année.

1. Asie et Océanie (Etude des pays les plus importants).
2. Phénomènes terrestres : la terre, l'atmosphère, la mer. Structure de la terre ; mouvements de la croûte terrestre ; montagnes, plateaux et plaines ; flore, faune ; races humaines ; religions ; gouvernements.
3. Cantons suisses entrés dans la Confédération en 1803 et en 1815. (Vouer un soin spécial à l'étude du canton de Vaud.)

#### 3<sup>e</sup> année.

1. Europe.
2. Géographie économique de la Suisse.

**Remarque.** — Si l'étude des huit premiers cantons n'a pas eu lieu au degré supérieur de l'école primaire, elle se fera dans la classe primaire supérieure.

## Histoire.

Le véritable objet de l'enseignement de l'histoire est d'évoquer le passé ; il s'agit de ressusciter l'atmosphère où ont vécu les hommes, où se sont produits les événements, en faisant appel à la mémoire, à la réflexion, à l'imagination. L'enseignement historique doit inspirer l'admiration pour les grands hommes et les grandes choses du passé et donner l'idée du progrès matériel, intellectuel, moral, vers lequel s'achemine péniblement l'humanité ; il doit aussi servir la cause du rapprochement des peuples par l'exposé exact, impartial, des événements et en assignant une large place à l'histoire de la civilisation. Ainsi compris, il enrichira à la fois l'intelligence et la conscience et selon l'expression de Montaigne, deviendra « une étude de fruit inestimable ».

L'histoire de la Suisse, qui a pour but de former le citoyen et le patriote tout en faisant connaître l'évolution de nos institutions démocratiques, occupe une grande place au programme. Il importe cependant de ne pas cantonner les élèves des classes primaires supérieures dans notre histoire nationale, dont les principaux événements sont en rapport étroit avec les faits de l'histoire générale, quand ils n'en sont pas le contre-coup. L'histoire de l'humanité élargit considérablement l'horizon intellectuel des enfants et les intéresse beaucoup ; elle a de plus une grande valeur éducative. Il serait désirable que les élèves primaires supérieurs n'ignorent pas tout ce qui se rapporte à la civilisation antique, au moyen âge, aux événements contemporains surtout, sans la connaissance desquels on ne peut s'expliquer notre situation actuelle. Toutefois le temps consacré à cette branche ne permettrait pas d'assimiler une si vaste matière. C'est la raison pour laquelle le programme ne contient que les sujets d'histoire générale en rapport avec les chapitres d'histoire suisse à traiter dans les classes primaires supérieures. Des lectures et des entretiens suffiront à donner une idée de l'histoire ancienne (grecque et romaine surtout). On insistera par contre sur les périodes moderne et contemporaine, les plus importantes pour les élèves primaires supérieurs et on réduira encore cette partie du programme en supprimant les récits de beaucoup de batailles, les nomenclatures de noms, les énumérations de dynasties, en ne s'en tenant qu'aux faits précis qu'il importe de connaître pour comprendre son pays et son organisation politique, son temps et sa civilisation, et saisir comment ces faits du passé ont conditionné notre présent.

## Programme.

### 1<sup>re</sup> année.

1. *H. g.* Histoire générale. Les inventions. Découvertes et conquêtes. Renaissance. Guerres d'Italie (Marignan). Réforme.  
*H. s.* Histoire suisse. Réforme en Suisse.
2. *H. g.* Réaction catholique. Guerres de religion en France ; Henri IV.  
*H. s.* Conquête du Pays de Vaud. Séparation des deux Appenzell. Escalade de Genève. Civilisation au XVI<sup>e</sup> siècle.
3. *H. g.* Guerre de 30 ans.  
*H. s.* La Suisse et la guerre de 30 ans. Guerre des paysans.

### 2<sup>e</sup> année.

1. *H. g.* Richelieu. Louis XIV. Pierre-le-Grand. Frédéric II. Louis XV. Catherine de Russie. Indépendance des Etats-Unis.  
*H. s.* Guerres de Villmergen. Davel. Mouvements révolutionnaires.
2. *H. g.* Première révolution française. Le Consulat. Le premier Empire. Traités de Paris et de Vienne.  
*H. s.* Conséquences de la Révolution française pour notre pays. République helvétique. Acte de Médiation. Pacte de 1815.

### 3<sup>e</sup> année.

1. *H. g.* La Restauration. Révolution de 1830 et de 1848.  
*H. s.* Epoque de la Restauration. Séparation des deux Bâle. Différend avec la France en 1838. Le Sonderbund. Emancipation de Neuchâtel. Constitution de 1848.
2. *H. g.* Second Empire français. Fondation de l'Unité italienne et de l'Unité allemande.  
*H. s.* Campagne du Rhin. Constitution de 1874.
3. *H. g.* De 1871 à nos jours.  
*H. s.* De 1871 à nos jours. La civilisation contemporaine.



## Instruction civique.

Le Plan d'études pour les écoles primaires propose de traiter successivement la commune et les autorités communales, le canton et les autorités cantonales, la Confédération et les autorités fédérales. On commence ainsi par l'étude relativement simple des autorités communales, dont les élèves connaissent les membres, et on rend plus aisée la compréhension des autorités cantonales et fédérales. Cette manière de procéder permet aussi de baser l'enseignement de l'instruction civique sur la géographie locale et de faire l'éducation civique de nos élèves en leur apprenant à connaître et à aimer le village ou la ville qu'ils habitent.

Les élèves commenceront donc par l'étude de leur commune au point de vue géographique (géogr. physique et géogr. humaine), historique et politique. Ils élaboreront, sous la direction du maître, une monographie locale qu'on leur laissera toute latitude d'illustrer de photographies, de dessins, de plans ; on leur recommandera également d'y coller des coupures de journaux, des bulletins de vote, etc. Le passage à l'étude géographique et politique du cercle et du district deviendra tout naturel et, ainsi préparés, les élèves s'occuperont sans trop de peine de l'organisation plus complexe de notre canton, puis de celle de la Confédération. C'est seulement alors qu'on parlera de l'Etat en général et des différentes formes d'Etats pour arriver enfin à la Société des Nations. Ce sera aussi le moment de développer les considérations générales sur la loi, la constitution, les devoirs et les droits de l'homme et du citoyen et de parfaire ainsi l'éducation civique de nos élèves à laquelle doit contribuer tout le travail de l'école.

L'établissement par chaque élève — dans un cahier ou un pli ad hoc — d'une collection de petits documents (articles de journaux, lois, décrets, arrêtés, etc.) et l'exécution des exercices prévus dans le manuel donneront à cet enseignement le relief et la précision que la seule étude du texte ne saurait donner.

Autant que possible, l'enseignement de l'instruction civique s'adressera aussi bien aux filles qu'aux garçons. Il est désirable que la femme, la future mère de famille surtout, reçoive une éducation civique et connaisse notre organisation politique.

### Programme.

#### 1<sup>re</sup> année.

1. Notre commune (étude géographique, historique et politique).

2. Les communes vaudoises. Autorités communales.
3. Le droit de bourgeoisie. L'état civil. Les impôts communaux.
4. Notre cercle et notre district au point de vue géographique, judiciaire et administratif.
5. Les cercles et les districts de notre canton. Autorités du cercle et du district.

2<sup>e</sup> année.

1. La démocratie. La loi et la constitution.
2. La Constitution vaudoise. Autorités cantonales.
3. Les impôts cantonaux.
4. Devoirs et droits du citoyen.

3<sup>e</sup> année.

1. L'Etat moderne.
2. La démocratie suisse.
3. La Confédération suisse et ses autorités. L'armée.
4. Le rôle du citoyen dans l'Etat. Solidarité, interdépendance. Partis politiques.
5. La Société des Nations.

### Langue française.

La langue maternelle est pour l'homme un instrument de première nécessité. Il est donc d'un intérêt capital de la bien connaître. Apprendre à l'enfant à s'exprimer clairement et correctement, c'est lui donner un « outil d'un usage journalier et universel, dont il aura à se servir toute sa vie ». L'enseignement de la langue française est donc le plus important que doive se proposer l'école.

Pour que l'enseignement de la langue maternelle acquière toute son ampleur et toute sa puissance éducative, il faut d'abord associer, chaque fois que la chose est possible, les exercices de langue proprement dits (lecture, vocabulaire, grammaire, orthographe, composition) de façon qu'ils se pénètrent, s'éclairent et se soutiennent ; il faut ensuite que les intérêts de la langue ne soient jamais perdus de vue aux leçons des autres branches du programme.

La lecture est, par excellence, l'instrument de culture et d'instruction à l'école et hors de l'école. C'est, avec l'observation, l'exercice nourricier de l'enseignement et la principale pourvoyeuse d'idées et de connaissances. Une large place doit donc lui être réservée.

« L'objectif de l'enseignement de la lecture au dernier cours primaire et, à plus forte raison, à l'école primaire supérieure, paraît être celui-ci : rendre l'enfant capable de comprendre et d'assimiler le contenu d'un texte, de savoir en tirer parti pour ses affaires ou son perfectionnement intellectuel et moral, cela d'un effort tout personnel, à l'exclusion d'une aide extérieure. Que l'élève devienne apte à continuer son éducation par la lecture personnelle, silencieuse, intelligente et réfléchie, voilà ce que doit réaliser l'école populaire. » L'aptitude à comprendre un texte se développera par des études fouillées de pages empruntées aux meilleurs écrivains, par des études sommaires et par des lectures simplement commentées.

Dans les études fouillées, tous les détails du morceau sont observés : idées, mots, phrases. L'analyse littéraire ainsi comprise est un exercice des plus féconds. Elle apprend aux élèves non seulement à créer la « vision », mais à dégager les idées essentielles, à observer l'enchaînement des faits, à comprendre le sens précis des mots, à faire des constatations intéressantes sur la façon dont les écrivains composent. Ce travail est utile pour leur faire apprécier la beauté artistique de la langue et la valeur morale du morceau. Par l'examen du fond et de la forme d'un texte, les élèves apprennent leur langue maternelle ; ils s'initient à l'art d'exprimer correctement leurs pensées et leurs sentiments et acquièrent, par intuition, les grandes règles de la composition française.

Les études fouillées constituent le principal exercice dans l'enseignement de la lecture ; elles demandent beaucoup de temps et de soin. Elles seront complétées par des études sommaires de fragments plus ou moins longs, lus à domicile et examinés au point de vue du fond et de la forme. En classe, on s'assurera, par un compte rendu et des questions, que le contenu du texte a été assimilé.

Il faut lire le plus possible à l'école primaire supérieure. La plupart des lectures, complément des leçons d'histoire, de géographie ou de sciences, beaucoup de contes et de récits se prêtent à de nombreux exercices de lecture simplement commentée : on lit alors sans attacher de l'importance aux détails, en n'expliquant que les mots indispensables à la compréhension du texte.

Après une étude fouillée, après une étude sommaire ou même, suivant les circonstances, après une lecture simplement commentée, on replacera en quelques mots le fragment étudié

dans le cadre de l'ouvrage auquel il est emprunté. Des renseignements sommaires sur la vie et l'œuvre de l'auteur seront donnés à cette occasion. Si l'ouvrage peut être mis entre les mains des enfants et s'il se trouve dans la bibliothèque scolaire, la lecture en sera recommandée.

Dans les classes primaires supérieures où la chose est possible, on accordera quelques heures à des lectures littéraires proprement dites. On lira une tragédie de Corneille, une pièce de Racine, une comédie de Molière, par exemple. La pièce lue, en partie à la maison, en partie en classe, sera l'occasion d'études fouillées, d'études sommaires et de lectures simplement commentées ; les enfants s'essayeront à jouer certaines scènes. Quelques séances seront consacrées à la lecture de longs poèmes (La Frégate « La Sérieuse » de Vigny, la Rencontre, de Rambert, etc.), de nouvelles ou même de livres (le Chevrier de Praz-de-Fort, Eugénie Grandet, etc.).

La bibliothèque scolaire est appelée à jouer un rôle de plus en plus important. A côté de livres récréatifs, elle doit contenir, en nombre suffisant pour que chaque élève puisse recevoir un exemplaire, quelques œuvres des plus grands écrivains de la littérature française et de la littérature romande. Mais on doit encore y trouver des articles de journaux et de revues, des fiches bien faites et détaillées, des ouvrages en rapport avec le programme. A propos des sujets de sciences, de géographie et d'histoire, les élèves seront invités à faire des lectures complémentaires à la leçon qu'ils viennent d'entendre ou des lectures préparatoires à une leçon qui sera donnée prochainement.

Les lectures, les études fouillées surtout, fourniront un vocabulaire d'une grande richesse qu'on complétera par des mots tirés des diverses leçons. On s'appliquera à en apprendre le sens, l'utilisation dans le langage et, enfin, l'orthographe.

L'étude de la formation étymologique est livrée, le plus généralement, au hasard des rencontres. Ce n'est cependant pas suffisant : une étude systématique de la formation des mots, qui étend et consolide le vocabulaire, est indispensable. Dans les classes à une division, on réservera cette étude à la dernière année, alors que l'élève possède une grande quantité de mots. Dans les classes à trois années, la répartition sera établie de façon que l'élève qui quitte l'école connaisse les principaux préfixes et suffixes et les mots d'origine grecque les plus usuels.

L'étude de la construction de la phrase par les lois de la syntaxe n'est pas du domaine primaire supérieur. La « pratique », basée sur l'observation de modèles irréprochables,

formée d'exercices gradués d'analyse, de synthèse et de conjugaison, est le seul mode d'enseignement en cette matière. Bien compris, ces derniers donnent l'occasion de construire tous les types principaux de phrases. Avec les exercices de synthèse, ils constituent le meilleur enseignement de la syntaxe.

L'enseignement grammatical aura comme base l'usage même de la langue. Les règles seront trouvées inductivement et tirées du parler de l'enfant et de l'observation des textes empruntés aux écrivains.

Il ne faut pas accorder à l'orthographe la première place dans l'enseignement du français ; la lecture, l'exercice de l'expression orale et écrite ont beaucoup plus d'importance.

L'orthographe s'apprend moins par la dictée que par une étude bien comprise du vocabulaire et de la grammaire. La dictée doit être considérée comme un moyen de consolider une connaissance orthographique antérieurement acquise ou, quelquefois, comme un moyen de contrôle de notions apprises ; elle s'alliera donc à toutes les activités scolaires et particulièrement à celles qu'exige la langue. La dictée a surtout pour objet de contraindre l'écolier à faire effort de mémorisation, de compréhension et de raisonnement ; elle l'oblige à être attentif et combat ses instincts à la dispersion ; en un mot elle le discipline. Mais c'est restreindre l'importance de la dictée que de la réduire à un exercice d'application. Ce sera souvent un précieux auxiliaire de toutes les matières de l'enseignement : littérature, histoire, géographie, sciences, qui permettra d'approfondir les connaissances des élèves dans les différentes branches du programme.

L'école primaire supérieure ne saurait se désintéresser du parler de ses élèves. Par de fréquents exercices d'élocution, elle s'efforcera de le perfectionner, de l'ordonner, de le discipliner, de le rendre plus correct, sans nuire à sa spontanéité. A côté des comptes rendus de lectures préparées en classe, les élèves pourront faire rapport sur ce qu'ils ont lu en histoire, en géographie, en sciences, sur leurs lectures personnelles et silencieuses. Ils seront appelés à mettre en action, à dramatiser un récit, une fable, certains faits de l'histoire sainte et de l'histoire profane, par exemple. De temps en temps, ils seront invités à donner à leurs camarades une causerie sur un sujet de leur choix ayant de préférence quelque rapport avec l'enseignement.

L'enseignement de la composition française a pour but de rendre nos élèves primaires supérieurs capables d'écrire avec netteté et avec goût, dans une langue correcte, ce qu'ils voient,

ce qu'ils savent, ce qu'ils sentent. La composition est un exercice d'expression par les mots. On cherchera, avant tout, à obtenir la précision de la pensée, le mot propre, la phrase bien construite, l'ordre dans les idées et dans leur expression.

Toute l'activité scolaire tend à développer l'aptitude à rédiger. La composition bénéficie, en effet, de l'apport intellectuel des autres disciplines ; elle utilise le trésor d'idées et de faits dont les branches-savoir, sciences, géographie, histoire, et les lectures ont enrichi l'esprit des élèves ; elle ne donne donc pas la pensée. La composition n'enseigne pas la langue, qui s'apprend par la lecture premièrement, par le vocabulaire et la grammaire ensuite. Mais elle exerce, elle rend l'élève capable de mieux dominer ses idées et de s'exprimer avec plus d'exactitude et de facilité. La rédaction, mieux que n'importe quelle autre branche, entraîne l'écolier à la maîtrise de sa pensée et de sa langue. C'est ce qui en fait un exercice si important et si fécond et une si merveilleuse discipline intellectuelle.

L'art de rédiger s'acquiert par l'observation, par l'étude attentive des textes et par des exercices nombreux et gradués. Comme à l'école primaire, l'élève primaire supérieur doit être « entraîné » avant de s'exercer à la composition personnelle. On continuera donc à pratiquer les exercices d'entraînement : exercices de reproduction, de transposition, d'imitation, comptes rendus et construction du paragraphe. On donnera aux essais dirigés, qui constituent déjà de véritables exercices de composition, une grande place. On fera de temps à autre des essais libres (sujet imposé ou parfois librement choisi) en se souvenant qu'ils ne peuvent tenir lieu d'enseignement régulier.

Les sujets proposés seront précis et limités ; on les prendra dans le champ d'expérience de l'enfant, car ils doivent être traités avec la plus grande sincérité. Le milieu local et le milieu scolaire en offrent un choix infini, en rapport avec les centres d'observation et d'étude, conséquemment avec les lectures et le vocabulaire. Ils seront variés et comprendront des sujets comportant des observations objectives ou subjectives, d'autres mettant en éveil l'imagination, et de petites dissertations de géographie, d'histoire, etc. On apprendra à apprécier un proverbe, à développer une pensée simple, à traiter des sujets de morale ou de vie civique.

Le style épistolaire a une tournure spéciale qui varie avec chaque genre ; les élèves y seront initiés par des études fouillées de quelques lettres de bons auteurs (Mme de Sévigné, Voltaire,

par exemple). On leur apprendra à écrire correctement un en-tête et à se servir, avec à-propos, des formules de salutations de nuances si variées. On les exercera à écrire une lettre chaque fois qu'une circonstance en provoquera vraiment l'envoi, car il importe avant tout d'éviter que l'école et son enseignement prennent un caractère artificiel.

### Programme.

#### 1<sup>re</sup> année.

**Vocabulaire, grammaire et orthographe.** — Expressions et mots tirés de l'enseignement. Associations de mots. Synonymes, antonymes et homonymes.

**Remarque.** — Dans les classes à une division, il est préférable de réserver l'étude des synonymes, des antonymes, des homonymes, des préfixes, des suffixes, des mots d'origine grecque, etc., à la dernière année.

**Le verbe.** Verbes auxiliaires. Forme active et forme passive. Accord du participe passé. Forme pronominale. Accord p. passé des verbes pronominaux. Verbes irréguliers. Conjugaison des v. irréguliers usuels. — Le nom ; ses fonctions. — Les mots « quelque », « tout », « même », « vingt », « cent ». — L'infinitif ; ses fonctions. — Les noms composés. — Exercices d'analyse, de synthèse et de conjugaison.

**Dictées** en rapport avec les autres branches.

**Lecture.** — Etudes fouillées de textes. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées. Récitation de morceaux en prose et en vers. Lectures littéraires en rapport avec le programme d'histoire (facultatif). Quelques pages choisies de la littérature du moyen âge (Exemples : Chanson de Roland ; le combat de Tristan, de J. Bédier ; Merlin Merlot ; Comment Renard mangea du poisson en hiver ! La pêche d'Ysengrin, de G. Paris). Quelques vers de Charles d'Orléans et de Villon, de Ronsard et des poètes de la Pléiade. Quelques extraits de l'œuvre de Rabelais (Exemples : La guerre entre Grandgousier et Picrocole ; Le jugement de Jean le Fou ; Les moutons de Panurge).

**Composition.** — Exercices d'entraînement : ex. de reproduction ; ex. de transposition ; ex. d'imitation ; comptes rendus ; construction du paragraphe. — Essais dirigés. — Quelques essais libres. — Choix des sujets : a) sujets comportant des

observations objectives : choses de vie et choses inertes ; b) sujets d'imagination. — Elocution : causeries.

**2<sup>e</sup> année.**

**Vocabulaire, grammaire et orthographe.** — Vocabulaire comme précédemment. — Composition et dérivation : préfixes et suffixes.

La phrase. Propositions indépendantes ; conjonctions de coordination. Syntaxe de la subordination. Subordonnée complément d'objet. Sub. sujet et verbes impersonnels. Sub. circonstancielle. Conjonctions de subordination. Sub. complément du nom et du pronom ; les pronoms relatifs. — Quelques verbes irréguliers. Nombreux exercices d'analyse, de synthèse et de conjugaison.

*Dictées* comme précédemment.

**Lecture :** voir 1<sup>re</sup> année. Lectures littéraires en rapport avec le programme d'histoire (facult.). Le Cid ou Horace ; Les Femmes savantes ou le Bourgeois gentilhomme ; Esther ou Athalie ; Les fables de La Fontaine. Pages choisies d'auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

**Composition.** — Exercices d'entraînement. — Essais dirigés. Essais libres. Choix des sujets : comme précédemment ; sujets comprenant des observations subjectives ; lettres.

Elocution : causeries.

**3<sup>e</sup> année.**

**Vocabulaire, grammaire et orthographe.** — Vocabulaire comme précédemment. — Mots français d'origine grecque les plus usuels. Mots hybrides. Mots d'origine historique. Locutions latines et étrangères les plus usitées. Emploi des modes et des temps du verbe. Les temps de l'indicatif. Les temps du conditionnel, de l'impératif et du subjonctif. Le mode infinitif et le mode participe. Conjugaison des verbes irréguliers (suite et fin). Exercices d'analyse, de synthèse et de conjugaison. *Dictées* : comme précédemment.

**Lecture :** comme précédemment. Lectures littéraires en rapport avec le programme d'histoire (facult.). Pages choisies des écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle et des auteurs contemporains. — Pages choisies d'auteurs de la Suisse romande. — Littérature des métiers.



**Composition.** — Comme précédemment (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années).  
Dissertations.

Elocution : causeries.

### Allemand.

Le but de l'étude de la langue allemande est à la fois pratique et éducatif : il faut que l'élève perfectionne ses moyens intellectuels tout en se préparant à faire usage de la langue étrangère, qui, par ailleurs, est une de nos langues nationales.

L'étude de l'allemand, même au début, fait appel au raisonnement autant qu'à la mémoire. C'est une langue vivante ; un enseignement oral, approprié aux circonstances locales ainsi qu'au développement moyen des élèves auxquels il s'adresse, reste donc la condition essentielle du succès. De fréquents exercices de récitation de morceaux de poésie ou de prose, des chants, des exercices de conversation, des comptes rendus de textes lus et analysés, des lectures faciles, des anecdotes très simples, racontées par le maître, puis reproduites par les élèves, même un peu de calcul en langue étrangère, tout cela familiarise l'enfant avec la langue parlée. La plus grande attention sera vouée à la phonétique de la langue, à la prononciation, à l'accent.

Il est indispensable que l'élève acquière, dès le début, une notion exacte des mots. Pour obtenir des résultats précis, limités sans doute, mais définitifs, les maîtres voueront tous leurs soins à la mémorisation du vocabulaire.

Les règles primordiales de la grammaire : notion de sujet et d'objet, formes du pluriel, datif et accusatif avec emploi des prépositions de lieu, le génitif, etc., se prêtent fort bien à l'application de la méthode directe. D'autres règles seront tirées de textes ou d'exemples à observer, à analyser, à comparer, à modifier et à imiter, et seront suivies des applications qu'elles nécessitent. La syntaxe s'apprendra par la lecture et l'étude exacte des textes.

### Programme.

1<sup>re</sup> année.

**Vocabulaire.** Mots des leçons 1-30, Briod. Cours élémentaire de langue allemande.

**Grammaire.** — Article défini et article indéfini. Pluriel des noms. Déterminatifs démonstratifs et interrogatifs. L'adjectif attribut. L'adjectif qualificatif précédé de l'article, au nominatif

singulier. Les quatre cas. Génitif des noms propres. Déclinaison du pronom personnel. Conjugaison des verbes sein et haben au présent. Formation du présent des verbes. — Numération jusqu'à 100 et au-dessus de 100. — Les prépositions in, vor, auf, an, über, unter, neben, hinter, zwischen, employées avec les verbes d'état.

Exercices de conversation. Thèmes. Poésies et chants.

## 2<sup>e</sup> année.

**Vocabulaire.** — Mots des leçons 31 à 60, Briod. Cours élémentaire. Les leçons 52, 53, 56, 57, 59 et 60 sont facultatives.

**Grammaire.** — L'impératif. Verbes séparables. L'inversion. Place de l'infinitif. — Adjectifs dérivés. Déclinaison de l'adjectif précédé de l'article. Déclinaison faible. — Prépositions régissant le datif. Prépositions à deux cas. — Exercices de conversation. — Thèmes. Poésies et chants.

## 3<sup>e</sup> année.

**Vocabulaire.** — Mots des leçons 1 à 31, Briod, la troisième année d'allemand.

**Grammaire.** — L'imparfait faible. Le futur simple. Participe passé faible et temps composés. L'imparfait et le participe passé irréguliers forts. L'imparfait et le participe passé irréguliers mixtes. Participe présent. Parfait des auxiliaires de mode. Particules hin et her. Participes employés adjectivement. Le passif présent et imparfait ; infinitif passif complément ; forme passive impersonnelle. Le conditionnel présent (facultatif). — Déclinaison et gradation de l'adjectif. Adjectifs pris substantivement. Pronoms indéfinis, pronoms possessifs et pronoms démonstratifs. — Coordination et subordination : denn et weil ; wenn, als, dass, da, ob, wer et was, mots conjonctifs. Conjonctions doubles. La subordonnée relative et le pronom relatif. Les subordonnées conjonctives. Les subordonnées infinitives. Les subordonnées interrogatives. — Emploi idiomatique de quelques prépositions. Prépositions régissant l'accusatif. Prépositions régissant le génitif. — Expressions de temps. — Revision générale. — Exercices de conversation. — Thèmes. — Compositions. — Poésies et chants.

L'étude des textes d'application et de diversion et celle du vocabulaire s'y rapportant sont facultatives.

## Mathématiques.

Chacun reconnaît l'importance des mathématiques élémentaires, de l'arithmétique en particulier, au point de vue de l'utilité pratique ; mais on oublie encore trop combien leur étude constitue une excellente gymnastique de l'esprit et contribue à la formation intellectuelle de l'individu : elle oblige à préciser sa pensée, à raisonner, à réfléchir, à s'exprimer clairement.

Tous les chapitres d'arithmétique du programme primaire supérieur n'ont pas la même importance. Les notions sur les nombres complexes, les mélanges, les alliages, les assurances, le change, les actions et les obligations, l'échéance moyenne, seront traitées d'une façon suffisante, tout en ne s'en tenant qu'aux cas simples. D'autres questions en revanche, les fractions ordinaires, le calcul du  $\%$  et du  $\text{‰}$ , l'intérêt, l'escompte, les partages proportionnels, etc., seront étudiées à fond et donneront lieu à de nombreux exercices d'application.

Si les problèmes à trucs sont évidemment à rejeter, il est recommandé d'habituer les élèves à résoudre des questions d'intelligence. Il serait regrettable que, sous prétexte de donner à l'école primaire supérieure un caractère essentiellement pratique, on supprimât les problèmes qui s'adressent avant tout au bon sens et à l'intelligence. D'autre part, dans les exercices d'application, le maître n'oubliera pas le sens du mot pratique qui veut dire applicable aux opérations ordinaires de la vie journalière, par des procédés rapides, expéditifs, mais toujours exacts, où intervient souvent le calcul mental.

La théorie d'arithmétique sera réduite au strict nécessaire et présentée sous une forme facile, intuitive, en un langage simple et bien à la portée des élèves. On accordera le plus de temps possible à la partie pratique : de nombreux exercices oraux et écrits serviront d'application aux règles étudiées. On recourra là aussi au procédé intuitif et on résoudra à l'aide d'un graphique les problèmes qui s'y prêtent.

Il n'est pas inutile d'insister sur l'importance du calcul oral auquel on accordera le plus de temps possible. Non seulement il constitue une excellente préparation au calcul écrit, mais il permet d'acquérir rapidement un certain mécanisme dans la résolution de beaucoup de problèmes, en arithmétique, et dans l'évaluation des aires et des volumes en géométrie.

L'algèbre élémentaire est une généralisation et une simplification de l'arithmétique. Si elle a de ce fait une grande valeur éducative, elle a aussi une utilité pratique puisqu'elle est ensei-

gnée dans les écoles professionnelles. Le programme que se propose l'école primaire supérieure, en cette matière, est modeste. On commencera par l'étude des nombres arithmétiques généralisés avant d'aborder le calcul algébrique proprement dit. On apprendra ensuite à résoudre des équations du premier degré, à une ou plusieurs inconnues, avec applications aux problèmes. L'étude des fonctions, dont l'application à la vie pratique devient toujours plus fréquente, est utile. Elle reste cependant facultative.

A l'école primaire supérieure, le but de l'enseignement de la géométrie ne peut pas être exclusivement pratique. Il s'agit tout d'abord de faire connaître aux élèves les formes géométriques simples. De nombreux exercices de construction leur permettront d'acquérir des notions exactes et concrètes des figures étudiées tout en les familiarisant au maniement de l'équerre, de la règle et du compas. Il s'agit ensuite d'apprendre à évaluer des surfaces et des volumes que les usages de la vie obligent à considérer et enfin d'appliquer ces connaissances dans les leçons de dessin, dans les exercices de cubage (tronc d'arbre, tas de gravier ou de fumier, etc.), de jaugeage et d'arpentage.

Mais l'enseignement de la géométrie à l'école primaire supérieure ne saurait, sans se diminuer, en rester là. La démonstration des théorèmes est peut-être de tous les exercices scolaires celui qui développe le plus le raisonnement ; quelques théorèmes essentiels sont à la portée de nos élèves et doivent être inscrits au programme. Toutefois, le maître peut, suivant la composition de sa classe, substituer au raisonnement de simples constatations par le pliage, le découpage ou le mesurage des figures considérées.

A l'enseignement des mathématiques se rattache naturellement celui de la comptabilité dont l'utilité est évidente, non seulement pour les commerçants et les fabricants, mais aussi pour les agriculteurs et pour tous les particuliers en général. La comptabilité et l'arithmétique commerciale doivent apprendre à raisonner les actes de la vie commerciale et à les élever, par la réflexion et la discussion, au-dessus de la simple routine. Il est particulièrement recommandé de placer les documents commerciaux sous les yeux des élèves, de faire confectionner les pièces comptables des opérations et d'appuyer ces leçons de nombreux exercices d'application.

## Programme.

### 1<sup>re</sup> année.

**Arithmétique.** — Revision du système métrique. Poids spécifique. — Caractères de divisibilité ; divisibilité par 2, 4, 8 ; 5, 10, 100, 1000, 25 ; 3, 6, 9. — Nombres complexes (éléments). — Fractions ordinaires.

**Géométrie.** — Les lignes et les angles. — Le rectangle et son aire. Le carré, le parallélogramme, le losange, le trapèze. — Le triangle et son aire. — Les polygones de plus de quatre côtés. Polygones réguliers. Aire d'un polygone quelconque. Aire d'un polygone régulier. — Le cercle. Division du cercle. Mesures des angles. Mesure de la circonférence. Aire du cercle. Aire d'une couronne circulaire. Aire du segment de cercle (facultatif). Aire de l'ellipse (facultatif.) — Exercices de construction.

**Remarques :** Les notions élémentaires d'arpentage seront données au cours des trois années d'études.

**Comptabilité.** — La note, la facture, le mémoire, le devis. — Prix de revient. — Compte de caisse. — Comptes divers.

### 2<sup>e</sup> année.

**Arithmétique.** — Réduction à l'unité (cas simples). — Calcul du  $\frac{\%}{100}$  et du  $\frac{\%}{1000}$ . Intérêt. — Partages proportionnels. Règle de société. — Mélanges. Alliages (notions élémentaires).

**Géométrie.** — Le parallépipède rectangle, aire et volume — Poids spécifique et densité. — Le prisme. La pyramide. — Le cylindre. Le cône. — La sphère. — Généralités sur les droites et les plans. — Les polyèdres. — Exercices de construction.

**Algèbre.** — Nombres arithmétiques généralisés.

**Comptabilité.** — Actif et Passif. Inventaire et Bilan. Compte de succession. — Comptes d'association. — Quelques actes usuels : bail, cédule, cautionnement. — Les chèques postaux.

### 3<sup>e</sup> année.

**Arithmétique.** (Garçons et filles). — Les effets de commerce. — Escompte commercial. — Assurances : notions théoriques et quelques exercices simples d'application. — Monnaies étrangères. Le change. — Actions. Obligations (notions générales).

(Pour les garçons seulement, dans les classes où les jeunes filles suivent un enseignement ménager.)

Nombres et diviseurs fixes : recherche de l'intérêt. Comptes courants. Échéance moyenne et échéance commune. — Achat et vente de titres.

**Géométrie.** — Rapports et proportions. — Polygones semblables. Théorème de Thalès. Échelle de réduction. Volumes semblables. — Racine carrée. — Propriétés du triangle rectangle. Théorème de Pythagore. — Volumes tronqués. Volumes des tas de pierres, tombereaux, etc. Cubage des bois. Exercices de construction.

**Algèbre.** — Calcul algébrique. — Fractions. — Equations du premier degré à une inconnue. Problèmes. — Equations à plusieurs inconnues. Problèmes. Graphiques.

**Comptabilité.** — Bilan initial et bilan final. Compte personnel. Compte de caisse. Quelques exercices nécessitant la tenue des comptes personnels et du livre de caisse. Notions sur les comptes de tutelle ; présentation du formulaire officiel. — Compte généraux (Caisse, marchandises, mobilier). — Compte de capital. — Compte de Pertes et Profits. — Exercices de comptabilité double. — Comptabilité américaine.

**Campagne.** — Quelques notions sur la comptabilité agricole. — Examen des comptes de commune.

### Dessin.

Il n'est plus permis à l'école de considérer le dessin comme une leçon accessoire : leçon de détente où l'on fait un peu ce que l'on veut. Par le dessin, l'élève entre en possession d'un instrument de travail indispensable dans tout emploi professionnel ; aussi, à notre époque où la préparation à la vie est si importante, doit-on vouer tous ses soins à un enseignement qui peut être, pour l'élève, d'une utilité immédiate. Le nombre d'heures étant limité, il faut aller à l'essentiel et viser à des résultats précis.

Par la leçon de dessin bien conduite, l'élève doit acquérir ce **sens de l'observation** si nécessaire à toute activité, observation scrupuleuse des choses qui lui permettra ensuite de les exprimer clairement et rapidement sans trop de préoccupations soi-disant artistiques, mais avec le souci constant de se faire bien comprendre. L'effort orienté dans ce sens pendant la leçon de dessin sera extrêmement profitable à d'autres branches de

l'enseignement : composition, sciences naturelles, etc. L'enseignement du dessin à l'école primaire supérieure a pour mission principale de développer deux éléments culturels : le goût et la sensibilité, ainsi qu'un élément dynamique : la hardiesse d'expression. Au sujet de ce dernier élément il est vivement conseillé, dans l'étude du dessin demi-libre, l'usage du tableau noir où plusieurs élèves peuvent dessiner à la fois et s'entraîner mutuellement.

Le maître se gardera d'être exclusif dans le choix des sujets. Il évitera par exemple de sacrifier la perspective à la décoration parce que la seconde l'intéresse plus que la première. En règle générale le dessin d'après nature, la décoration et le dessin libre se partageront également le temps total consacré au dessin artistique en une année.

Dans le **dessin d'après nature**, le modèle doit être placé d'autant plus près des élèves qu'il est plus petit. Il faut donc renoncer au modèle unique posé sur le pupitre. Mieux vaut diviser la classe en groupes de 6 à 8 élèves, chaque groupe dessinant un modèle placé sur une caisse juste assez haute pour que les élèves puissent étudier ce modèle dans de bonnes conditions. Cette règle oblige le maître à tenir constamment en réserve un nombre suffisant de modèles pour donner son enseignement du dessin avec fruit.

Parallèlement aux études d'après nature, la théorie de la perspective et des ombres contribue à fortifier le côté technique de l'enseignement du dessin.

La **décoration** développe singulièrement l'initiative de l'élève et lui offre le meilleur moyen de cultiver son goût instinctif de l'invention. Elle est en quelque sorte le centre des études graphiques puisqu'elle utilise, en les réunissant, les éléments dessinés d'après nature et les tracés géométriques.

**Dessin libre.** — Les résultats de ce genre de dessin ne sont guère satisfaisants quand l'enfant est laissé complètement à lui-même. L'expérience montre qu'il est nécessaire de préciser le sujet, de suggérer des solutions, d'indiquer les erreurs à éviter, ce qui n'empêchera pas les élèves de traiter le sujet d'une manière personnelle. C'est donc en réalité du dessin demi-libre que l'on imposera à la classe.

On permettra, on conseillera même aux élèves d'illustrer, par des croquis simples, leurs compositions, leurs résumés de sciences naturelles, etc. En résumé l'enfant recourra au dessin toutes les fois qu'il voudra préciser ou compléter sa pensée.

Par le croquis (dessin rapide), auquel il faut attacher une grande importance parce qu'il est l'application pratique la plus usuelle du dessin, l'élève s'habitue à formuler ses impressions par une notation caractéristique, nette et rapide.

Le **dessin géométrique** est l'intermédiaire obligé entre la conception et la réalisation d'un objet. C'est par excellence le dessin de l'industriel, de l'artisan et de l'ouvrier.

Précédé des théories strictement indispensables, tracés et projections, cet enseignement est surtout concret. Il initie l'élève à la connaissance des dimensions vraies d'un objet par l'emploi du croquis coté. La mise au net, teintée ou non, fait appel au raisonnement plus qu'au sentiment ; et, par cela même, le dessin géométrique garde un caractère utilitaire et reste, dans son essence, le langage de l'industrie et des métiers.

\* \* \*

Pour réussir dans son enseignement du dessin, le maître doit préparer avec soin sa leçon, s'entourer de tous les renseignements relatifs au sujet choisi, et, avant de donner sa démonstration avec croquis à l'appui, s'exercer préalablement au tableau noir.

Toute leçon de dessin doit être précédée d'une introduction d'autant plus complète que les difficultés à vaincre sont plus nombreuses pour les élèves. Le maître doit prévoir ces difficultés et les expliquer au début à toute la classe. La correction des dessins en sera grandement facilitée.

Quant aux modèles nécessaires pour le dessin d'après nature, il sera facile au maître de se les procurer peu à peu ou de les confectionner lui-même en assemblant des formes parallépipédiques en bois ou en carton. Ces constructions peuvent servir tour à tour pour l'étude de la perspective, pour celle des ombres et pour le croquis coté. Autant que possible, dans une même leçon, les modèles seront de même forme (soit cubiques, soit cylindriques, soit coniques) de manière que la démonstration du maître au tableau noir puisse servir à tous les élèves. L'usage des objets usuels est vivement recommandé.

### **Programme.**

**Dessin d'après nature.** — Lois fondamentales de la perspective illustrées de croquis. Perspective du carré, du cercle, du cube, du cylindre, du triangle et du cône. — Perspective d'objets simples. — Villages d'imagination en perspective avec



un ou deux points de fuite. — Perspective aérienne. — Fleurs, fruits, insectes, animaux empaillés. **Programme facultatif** : Le graticolage. Divisions du cercle en perspective. Perspective du pont.

**Décoration.** — Décoration en noir et blanc, puis en couleurs de la bordure, du carré, du cercle, du rectangle, du triangle et des principaux polygones. — Théorie de la couleur. — Harmonies d'accompagnement et harmonies de contraste. — Rose des couleurs. — La stylisation. — Applications décoratives de la flore et de la faune. — La répétition, l'opposition, l'alternance, le rayonnement. — Jeux de fond. — La couronne (assiette). **Programme facultatif.** — Les réalisations : Projets de vitraux et de mosaïques. — Armoiries. — Menus. — Ex-libris. — Applications d'étoffes. — Broderies. — Pochoirs. — Etude de la lettre. — Ecritures décoratives. Redis et Ato. — La lettre peinte. — Lettrines. — Monogrammes. — Projets de programmes et de pancartes commerciales. — Découpages de papiers de couleur. — Silhouettes. — Impressions à la pomme de terre ou au linoleum.

**Dessin d'imagination** (dessin demi-libre). — Les arbres. — Le paysage. — Quelques animaux caractéristiques. — Les personnages. — Proportions (squelette articulé). — Petites scènes avec personnages et animaux. **Facultatif** : Gravures sur lino. — Caricatures.

**Dessin de mémoire.** — Reproduction de motifs et d'objets étudiés pendant quelques minutes ou déjà dessinés.

**Dessin dicté.** — Tracés géométriques à la règle ou à main levée.

**Histoire de l'art.** — (facultatif) : Causeries, avec projections si possible.

**Dessin géométrique.** — Eléments, problèmes graphiques.— Développements. — Courbes usuelles. — Croquis cotés simples (Emploi du cahier de croquis). — Epures à la règle ou à l'équerre. — Lettres. — Polygones. — Théorie des projections. — Applications. — Croquis cotés d'objets usuels ou de constructions en bois. — Exercices collectifs et individuels. — Perspective cavalière.

## Travaux manuels.

Pour éviter que l'enseignement dans les classes primaires supérieures ne devienne trop livresque ou intellectualiste, on fera appel, le plus souvent possible à l'activité manuelle des élèves. En effet, c'est précisément dans la période de l'âge scolaire que se développe le plus facilement les aptitudes manuelles, tandis qu'elles tendent à disparaître si on ne les a pas développées en temps voulu. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles tant de jeunes gens recherchent les carrières libérales ou administratives au lieu de se tourner vers un métier qui leur donnerait bien souvent plus d'indépendance.

La géométrie plane donnera l'occasion de découper et de combiner des surfaces, de développer des volumes, (hexagone, carré de l'hypoténuse, carré du binôme, surface latérale du cube, de la pyramide, etc.).

Les sciences naturelles se prêtent aussi admirablement à développer l'habileté manuelle. On proposera aux élèves des collections de plantes ou d'insectes, la construction ou le montage d'appareils simples pour les leçons de physique, travaux qui peuvent se faire aussi bien à domicile qu'à l'école.

Quelques heures de dessin seront consacrées au modelage qui développe plus que toute autre chose la sensibilité tactile et habitue l'œil à l'observation exacte de la forme et de la dimension des objets. Les élèves les plus doués pourront modeler des fruits ou des parties caractéristiques d'animaux (têtes d'oiseaux, pattes, etc.) d'après nature et les peindre ensuite.

Quand les circonstances permettront d'installer un atelier, on fera du cartonnage, de la menuiserie et du travail sur métaux. La confection de chaque objet doit toujours être précédée d'un croquis coté ou, ce qui vaut mieux, d'un dessin grandeur naturelle.

### Programme.

#### 1<sup>re</sup> année.

**Cartonnage.** — Objets simples en rapport avec la géométrie plane ou dans l'espace ; choix d'objets tirés du programme suisse de cartonnage.

#### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.

**Travaux sur bois ou sur métaux,** tirés également des programmes édités par la Société suisse de travail manuel scolaire.

## Travaux à l'aiguille.

L'école primaire a enseigné les éléments de la couture. Les élèves ont appris à former les différents points, à faire convenablement surjets, ourlets et coutures rabattues. Cet enseignement élémentaire des travaux à l'aiguille doit s'élargir en primaire supérieure, s'inspirer des besoins familiaux et aboutir à une préparation assez complète de la jeune fille appelée, tôt ou tard, à confectionner les vêtements les plus simples et à entretenir le linge de la maison. Il ne peut prendre la tournure professionnelle spéciale aux classes ménagères, mais il doit initier à la coupe et aux procédés modernes de travail.

La forme des différents objets inscrits au programme n'est pas imposée. L'institutrice garde la liberté de proposer les modèles qui lui plaisent pourvu qu'elle s'inspire de la mode, qu'elle tienne compte des conditions locales et respecte la simplicité de la plupart des familles. Cette liberté lui crée l'obligation de confectionner l'objet à l'avance pour en connaître toutes les difficultés d'exécution. De même, elle doit étudier sérieusement le patron que les jeunes filles exécuteront pour éviter toute erreur de coupe. Les élèves seront rendues habiles à se servir de la machine soit pour confectionner le vêtement, soit pour poser une pièce ou reprendre le linge.

Il serait intéressant de prévoir dans chaque classe quelques travaux supplémentaires qui développeraient cette habileté et les connaissances professionnelles des jeunes filles. Mais ces travaux ne devront jamais se faire au détriment des raccommodages pratiques prévus au programme et dont l'importance dans l'économie familiale ne saurait être méconnue.

### Programme.

1<sup>re</sup> année. — Elèves de 13 à 14 ans.

**Tricot.** Chausson pour exercices de raccommodage et retricotage du talon. Voir théorie donnée par le Plan d'études des écoles primaires.

Répétition des différents raccommodages sur tours clairs. Raccommodage d'un trou à l'endroit et d'un trou dans le côtelé.

**Couture.** Etude du point de feston. Boutonnères.

**Patron, coupe et confection** d'un pantalon pour jeune fille ou tout autre objet approuvé par le Département.

**Raccommodage.** Pièce rapportée sur cotonnade de couleur, et pièces à un ou deux angles sur toile. Reprises sur linge usagé. Application des exercices de raccommodage sur objets usagés. Ce programme peut être complété, à titre facultatif, par la confection d'une chemise de jour pour jeune fille.

**2<sup>me</sup> année. — Elèves de 14 à 15 ans.**

**Tricot.** Retricotage du talon. Raccommodage d'un trou dans la jarretelle.

**Couture.** Patron, coupe et confection d'une chemise de nuit.

**Raccommodage.** Pièce de toile à 4 angles. Pièce rapportée. Pièce et reprise sur drap. Raccommodage sur jersey (reprises, point de Venise, pièce). Raccommodage des bas fins. Applications de ces raccommodages sur objets usagés. Boutonnieres.

Ce programme peut être complété, à titre facultatif, par la confection du jupon combinaison ou de tout autre objet approuvé par le Département.

**3<sup>me</sup> année. — Elèves de 15 à 16 ans.**

**Raccommodage.** Pose de pièces à un, deux et quatre angles à la machine. Reprises sur linge usagé.

Raccommodage sur objets usagés de toile cotonne, ou indienne, drap, jersey. Raccommodage sur objets tricotés.

**Confection** de la blouse de travail et de la chemise de garçon.

Nous proposons comme travaux supplémentaires pour l'une ou l'autre des 3 années du programme, au choix de l'institutrice, fournitures à la charge des élèves :

objets de layette confectionnés ou tricotés ; — lingerie d'enfant, — pyjama, — pullover, — robe, jupe ou blouse simple.

### **Enseignement ménager.**

L'enseignement ménager dans les classes primaires supérieures est prévu par l'art. 327 du règlement. Cet article corrige ou atténue ce que l'article 129 de la loi a de trop restrictif, en réservant l'obligation de l'enseignement ménager

aux jeunes filles ne faisant pas d'études spéciales. Dans l'opinion publique s'accroît l'idée que l'enseignement ménager n'est plus une discipline inférieure destinée à compenser des possibilités réduites d'instruction. Il a une portée morale et intellectuelle qui dépasse de beaucoup l'acquisition des connaissances pratiques. Il crée l'esprit ménager. Il éveille ou développe les qualités féminines et s'affirme indispensable à toutes les jeunes filles. Il les oriente vers un idéal qui les préservera de bien des erreurs. S'adressant à des élèves bien douées et plus instruites, il contribuera à former une élite de femmes fortes, conscientes de leur valeur, comme aussi de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Nous ne saurions non plus, dans nos classes primaires supérieures, méconnaître le désir de bien des parents, qui demandent à l'école de compléter ou d'éclairer l'éducation ménagère familiale.

Le programme ne peut être aussi complet que le prévoit le Plan d'études des classes ménagères. Il restera assez large pour s'adapter aux différentes conditions locales. On développera autant que possible l'enseignement de la cuisine et de l'alimentation, des travaux à l'aiguille, de la puériculture, des soins aux malades. Une place peut être faite au blanchissage, repassage. Pour chacune de ces branches d'enseignement s'inspirer du programme et des instructions générales du plan d'études cité ci-dessus.

### Programme.

#### A. — Enseignement ménager :

**Pratique.** Cuisine, raccommodage, lingerie, coupe et confection et, éventuellement, blanchissage et repassage.

**Théorique.** Economie domestique. — Alimentation. — Hygiène générale, soins aux malades.

#### B. — Initiation aux choses de la maternité.

- 1) Puériculture (théorique et pratique) et hygiène du bébé. Visite à la pouponnière et à la crèche.
- 2) Initiation aux jeux des petits enfants, confection de jouets, jeux éducatifs.

### Chant.

Si le chant vise d'abord à récréer, à élever l'âme, il doit aussi contribuer à la culture musicale de nos écoliers. C'est pourquoi, — à côté de l'étude de chœurs, — le solfège sera

activement poussé, et cela dans l'esprit de la méthode. Les maîtres se souviendront constamment qu'ils ne doivent pas seulement apprendre aux enfants à lire la musique, mais, et surtout, les cultiver, les amener à penser musicalement. Pour cela, les divers exercices prévus par le « livre du maître », — exercices d'intonation, d'audition, de mémorisation, d'invention, de dictée et de lecture, — seront régulièrement continués.

La matière prévue dans le cours supérieur est abondante. Dans les classes à trois divisions (ce sont les plus nombreuses) les maîtres pourraient partager la matière de chaque chapitre en trois parts. Chaque année, la classe parcourrait le volume entier en traitant le tiers environ de chaque chapitre. La partie théorique et les exercices préparatoires seraient vus entièrement chaque fois.

### Programme.

- 1) chants à 1, 2 et 3 voix.
- 2) **Solfège.** Etude du cours de M. Mayor, 2<sup>me</sup> volume. La  $\text{♩}$  unité de temps. Mesures simples et composées. Le triolet. — Les intervalles. — Les mouvements ; les mots qui les désignent. — La note pointée dans les mesures simples. — La gamme ; le mode. Les différentes formes du mode mineur. Tonalités majeure et mineure. Tons relatifs. — L'anacrouse. La syncope.

### Écriture.

- 1<sup>re</sup> année. Écriture anglaise en s'attachant aux exercices permettant d'acquérir une bonne écriture courante.
- 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> années. Écriture ronde et écriture bâtarde. Écriture décorative pour titres, dossiers, écriteaux divers, prix-courants, etc.

### Gymnastique.

Dans les classes primaires supérieures l'éducation physique n'abdique aucun de ses droits. Les programmes prévus par le « Manuel fédéral de gymnastique pour garçons » et le « Manuel suisse pour l'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles » sont applicables dans toute leur intégrité.

Cet enseignement comprendra deux leçons d'une heure ou quatre leçons de demi-heure par semaine.

### Programme.

Le programme est celui que prévoient les manuels précités pour les 13<sup>me</sup>, 14<sup>me</sup> et 15<sup>me</sup> années, à savoir :

#### Pour les garçons :

- I. Des exercices d'ordre et de marche.
- II. Des exercices correctifs et d'assouplissement : exercices préliminaires, exercices à l'espalier, exercices de natation, de patinage et de ski à sec.
- III. La course et le saut.
- IV. Des exercices aux engins et des exercices populaires : lancer, jeter, tirer, pousser, lutter, lever, porter.
- V. Des jeux, en salle et en plein air.

#### Pour les jeunes filles :

- I. Des exercices d'ordre, de marche, de sautaillement et des pas divers accompagnés de mouvements des bras et du torse (gymnastique rythmique).
- II. Des exercices de tenue et d'assouplissement : exercices préliminaires, exercices à l'espalier, exercices de natation, de patinage et de ski à sec.
- III. La course et le saut.
- IV. Des exercices aux engins et des exercices populaires : lancer, tirer et pousser.
- V. Des jeux, en salle et en plein air.

La leçon de gymnastique pourra être remplacée parfois par la natation en été et par le patinage ou le ski en hiver.

---

### Répartition des heures de leçons

	Garçons	Filles
Langue française . . . . .	7	7
Langue allemande . . . . .	5	5
Arithmétique, géométrie, algèbre et compta- bilité . . . . .	6	4
Sciences physiques et naturelles . . . . .	2	2
Géographie, histoire et instr. civique . . . . .	4	3
Dessin, travaux manuels et écriture . . . . .	4	2
Travaux à l'aiguille . . . . .		5
Chant . . . . .	1	1
Gymnastique . . . . .	2	2
Histoire biblique (facultatif) . . . . .	1	1
	32	32

Les travaux manuels, (modelage, pliage, découpage, etc.) peuvent être complétés, cela à titre facultatif, par des leçons de travaux sur bois, au jardin scolaire, à la pépinière, etc., qui seront placés sur l'un ou l'autre des après-midi de congé.





